

Le Lunévillois vers « l'excellence rurale » !

Le ministère de l'aménagement du territoire a publié le 8 avril dernier la liste des 150 nouveaux pôles d'excellence rurale, parmi lesquels le Pays du Lunévillois pour notre projet lié au développement des services à la mobilité.

Trois grands axes sont prévus pour ce Pôle d'excellence rurale :

- Une offre de transport de proximité permettant l'accès aux pôles de services depuis chaque commune du territoire
- Des services pour faciliter la mobilité vers l'emploi (garage solidaire, locations de véhicules...)
- Des services pour faciliter les modes de déplacements durables (aires de covoiturage, itinéraires cyclables...)



Pôles
d'Excellence
Rurale

Outre l'octroi de financements spécifiques pour la réalisation des investissements, le label "PER" reconnaît le potentiel d'innovation, l'intérêt en termes de services à la population et la qualité du partenariat construit autour du projet. Articulé avec le programme LEADER, ce PER va renforcer les moyens du programme d'actions en faveur de la mobilité initié par le Pays depuis 2009.

Dans le Lunévillois deux autres projets ont obtenu le label « PER » ces derniers mois : le syndicat mixte des Lacs de Pierre Percée pour le projet de développement de la station éco-touristique et la communauté de communes du Sânon pour la valorisation touristique du Canal. De bonnes nouvelles pour le développement du Lunévillois.

Rappelons que la première génération des PER en 2005 a permis de concrétiser deux projets structurants dans le Lunévillois: le Pôle Bijou à Baccarat et l'installation de biométhanisation à Mignéville.

Les entrepreneurs du Lunévillois soutiennent la mobilité et la formation des jeunes

L'association des industriels et entrepreneurs de la région lunévilloise est présidée depuis 2009 par Denis Renaud, PDG des établissements PATE à Flin. Elle fédère les entreprises de plus de dix salariés du Lunévillois.

A l'occasion de la semaine de l'industrie l'association a souhaité lancer un concours pour les jeunes de 16 à 20 ans ayant un projet professionnel tourné vers l'industrie à travers l'apprentissage ou la formation en alternance.

L'ambition est d'offrir aux cinq meilleurs projets une allocation de 600 € sur une année pour financer le transport, l'achat de matériel ou les droits d'inscription à une formation. Les lycées, les CFA, Pôle emploi et la Mission locale relayeront l'information. Les dossiers de candidatures peuvent être retirés auprès de Lise Bourdon lise.bourdon@pays-lunevillois.com. Date limite de réponse : 30 juin 2011.



Le Pays partenaire de La Méridienne pour développer le spectacle vivant



Le comité syndical a validé le nouveau partenariat avec la Méridienne Théâtre de Lunéville pour les trois prochaines années. Le Pays reconnaît ainsi l'intérêt pour l'ensemble du territoire de cet équipement culturel majeur, souhaite favoriser son rayonnement et la mise en œuvre de son projet artistique et culturel.

En cohérence avec les orientations de la charte du Pays en matière d'accès aux activités culturelles pour l'ensemble des habitants du Lunévillois, le Pays soutiendra particulièrement trois aspects :

- Le dispositif de médiation « école du spectateur » qui permet de sensibiliser les jeunes collégiens et lycéens du territoire à la découverte culturelle,
- Les représentations de spectacles décentralisées hors de Lunéville. C'est dans ce cadre que la pièce Zoom a été jouée à Badonviller et à Gerbéviller les 11 et 14 avril dernier.
- La mise à disposition par la Méridienne d'ingénierie pour accompagner les projets liés au spectacle vivant sur l'ensemble du territoire et la participation aux travaux de la commission culture et société du Pays.

Ce partenariat s'inscrit dans une nouvelle convention 2011-2013 entre la Méridienne / Ville de Lunéville et ses partenaires financiers Etat, Région, Conseil général et Pays du Lunévillois. Par ce biais, le ministère de la culture reconnaît l'intérêt national du projet de la Méridienne qui devient « scène conventionnée pour les écritures scéniques croisées ».

Parallèlement, avec l'appui du programme LEADER, le Pays étudie la mise en place d'un service de transport collectif pour l'accès aux manifestations culturelles, prenant appui sur l'expérience « Culture bus » de la CC du Lunévillois.



Le comité d'agrément IPL du 7 février 2011 a accordé les prêts suivants :

- 7920 € à Mme Ingrid RUBIN et M.

Alain THIRY pour la reprise d'une pâtisserie, chocolaterie, salon de thé à Baccarat,

- 6000 € à M. Francis GREGOIRE pour la création

d'une entreprise de chaufferie à Pierre Percée

- 2500 € à M. Philippe YOCOM pour la création d'un

commerce de vêtement, bijoux fantaisie et décoration

à Baccarat

- 7920 € à M. Claude REY pour la création d'une

menuiserie ébénisterie à Hénaménil

- 6000 € à M. Patrick DURAIN pour la création d'un

commerce de produits de cordonnerie à Baccarat

- 5040 € à M. David MAGUEUR pour la création

d'une entreprise de grossiste en produits de la mer à

Lunéville

En bref...

• Le comité syndical s'est réuni le 14 avril dernier à Badonviller pour le vote du compte administratif 2010 et du budget primitif 2011. Plus d'informations sur www.pays-lunevillois.com

• La commission société s'est réunie le 23 mars dernier pour échanger sur le bilan d'activités et les perspectives de la Mission locale du Lunévillois pour l'emploi des jeunes.

• Le Pays du Lunévillois recrute un chargé de mission économie en remplacement de Lise Bourdon qui va prochainement quitter la région pour s'installer en Gironde. Plus d'informations sur notre site www.pays-lunevillois.com

• Le Pays recherche également un stagiaire pour accompagner les travaux de la commission tourisme.

• Nous souhaitons un bon rétablissement à Evelyne Peynot notre assistante de gestion du programme LEADER, suite à son accident de voiture.



Le comité de programmation LEADER s'est réuni le 24 février et a attribué :

- 20 371,29 € à l'ADMR du secteur de Baccarat pour l'action « Equipement de véhicules réfrigérés destinés à maintenir un service de livraison de repas à domicile »

- 9 869,97 € à la Communauté de communes du Val-de-Meurthe pour l'opération « Aménagement et création de sentiers de randonnée »

- 3 011,24 € au Syndicat Mixte du Pays du Lunévillois pour l'action « Animation vélo-taxi dans le cadre de la semaine européenne de la mobilité »

Par ailleurs, 4 autres initiatives ont reçu un avis favorable d'opportunité :

- « Culture Bus 2011 » pour la Communauté de Communes du Lunévillois

- « Accompagnement transport des personnes atteintes par la maladie d'Alzheimer ou incohérentes » pour la Maison de retraite Saint-Charles de Bayon

- « Marche et rêve : à la découverte de la littérature de voyage le long de parcours touristiques pédestres » pour la Communauté de communes de la Mortagne.